



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Glass Cleaner

Date de révision: 10.06.2020

Page 1 de 13

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Glass Cleaner

Code du produit:

9005 (539g)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Produits de nettoyage pour voitures, Agent de nettoyage

Utilisations professionnelles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Société: Petra Oil Company
Rue: 11085 Regency Green Dr.
Lieu: TR-77429 Cypress, TX
Téléphone: T 713-856-5700

Fournisseur

Société: BG Heinzer GmbH
Rue: Strassheimer Str. 14
Lieu: D-61169 Friedberg/Hessen
Téléphone: + 49 (0)6031-772300
e-mail: info@bgheinzer.de
Interlocuteur: Florian Heinzer
e-mail: info@bgheinzer.de
Internet: www.hheinzer.de

Téléfax: + 49 (0)6031-7723020

1.4. Numéro d'appel d'urgence: CHEMTREC 24 Hour 1-703-527-3887 (International)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Aérosol: Aerosol 3

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 2

Mentions de danger:

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Risque présumé d'effets graves pour les organes.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette
méthanol

Mention Attention
d'avertissement:

Glass Cleaner

Date de révision: 10.06.2020

Page 2 de 13

Pictogrammes:**Mentions de danger**

H229

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H371

Risque présumé d'effets graves pour les organes.

Conseils de prudence

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P251

Ne pas percer, ni brûler, même après usage.

P260

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P308+P311

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P410+P412

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P501

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Étiquetage particulier de certains mélanges

Contient 10 % en masse de composants inflammables

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Glass Cleaner

Date de révision: 10.06.2020

Page 3 de 13

Composants dangereux

Nº CAS	Substance			Quantité
	Nº CE	Nº Index	Nº REACH	
	Classification SGH			
68476-86-8	Gaz de pétrole liquéfiés adoucis; gaz de pétrole			1 - 5 %
	270-705-8	649-203-00-1		
	Flam. Gas 1, Compressed gas; H220 H280			
67-56-1	méthanol			1 - 5 %
	200-659-6	603-001-00-X		
	Flam. Liq. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, STOT SE 1; H225 H331 H311 H301 H370			
111-76-2	2-butoxyéthanol; éther monobutylique d'éthylène glycol; butyl cellosolve			< 1 %
	203-905-0	603-014-00-0		
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H332 H312 H302 H315 H319			
1336-21-6	ammoniac			< 0,25 %
	215-647-6	007-001-01-2		
	Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1; H314 H318 H400			
141-43-5	2-aminoéthanol; éthanolamine			< 0,1 %
	205-483-3	603-030-00-8		
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1; H332 H312 H302 H314 H318			
108-10-1	4-méthylpentan-2-one; isobutylméthylcétone			< 0,1 %
	203-550-1	606-004-00-4		
	Flam. Liq. 2, Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H332 H319 H335 EUH066			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un médecin.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés. En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.

Après ingestion

Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin. En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement.



Fiche de données de sécurité

Petra Oil Company

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Glass Cleaner

Date de révision: 10.06.2020

Page 4 de 13

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Cause une irritation cutanée et oculaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitements symptomatiques.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO₂), Mousse, Poudre d'extinction, Eau en aérosol, Sable.

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Gaz/vapeurs, toxique.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

Diriger les personnes concernées hors de la zone de danger.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement. Risque d'explosion.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Ne pas perforez, ni brûler, même après usage. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Glass Cleaner

Date de révision: 10.06.2020

Page 5 de 13

équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Préventions des incendies et explosion

Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Acide fort, Base forte.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger des radiations solaires directes. température de stockage: à température ambiante.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produits de nettoyage pour voitures, Agent de nettoyage

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)**

Nº CAS	Substance	ppm	mg/m³	fib/ml	Catégorie	Origine
141-43-5	2-Aminoéthanol	2 4	5 10		VME 8 h VLE courte durée	
111-76-2	2-Butoxyéthanol	10 20	49 98		VME 8 h VLE courte durée	
67-63-0	2-Propanol	200 400	500 1000		VME 8 h VLE courte durée	
108-10-1	4-Méthylpentan-2-one	20 40	82 164		VME 8 h VLE courte durée	
64-17-5	Ethanol	500 1000	960 1920		VME 8 h VLE courte durée	
67-56-1	Méthanol	200 800	260 1040		VME 8 h VLE courte durée	
25322-68-3	Polyéthylèneglycol (PEG) (masse mol. moyenne 200-600)	-	1000	-	VME 8 h	

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Glass Cleaner

Date de révision: 10.06.2020

Page 6 de 13

Valeurs biologiques tolérables (VBT; Suva, 1903.f)

Nº CAS	Substance	Paramètres	Valeur limite	Substrat	Prélèvement
67-56-1	Méthanol	Méthanol	30 mg/l	U	c, b
111-76-2	2-Butoxyéthanol	Acide 2-butoxyacétique (après hydrolyse; /g créatinine)	150 mg/g	U	c, b
67-63-0	2-Propanol	Acétone	25 mg/l	S	b
108-10-1	4-Méthylpentane-2-one (Méthylisobutylcétone)	4-Méthylpentane-2-one	2 mg/l	U	b

8.2. Contrôles de l'exposition



Contrôles techniques appropriés

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Mesures d'hygiène

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Vêtements ignifugés. Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:

Aérosol

Couleur:

incolore - jaunâtre

Odeur:

comme: Ammoniac.Alcool.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Glass Cleaner

Date de révision: 10.06.2020

Page 7 de 13

pH-Valeur: 9

Modification d'étatPoint de fusion: non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle (Propulseur) -31,1 °C
d'ébullition:

Point d'éclair: (Propulseur) -96,23 °C

Inflammabilitésolide: non applicable
gaz: non applicable**Dangers d'explosion**

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Limite inférieure d'explosivité: non déterminé

Limite supérieure d'explosivité: non déterminé

Température d'inflammation: non déterminé

Température d'auto-inflammabilitésolide: non applicable
gaz: non applicable

Température de décomposition: non déterminé

Propriétés comburantes

Non comburant.

Pression de vapeur: non déterminé

Densité: 0,98 g/cm³

Hydrosolubilité: miscible

Solubilité dans d'autres solvantsnon déterminé
Coefficient de partage: non déterminé
Viscosité dynamique: non déterminé
Viscosité cinématique: non déterminé
Densité de vapeur: non déterminé
Taux d'évaporation: non déterminé**9.2. Autres informations**

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Glass Cleaner

Date de révision: 10.06.2020

Page 8 de 13

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

10.5. Matières incompatibles

Acide fort, Base forte.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Gaz/vapeurs, toxique.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nº CAS	Substance	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
67-56-1	méthanol	orale	ATE mg/kg	100		
		cutanée	ATE mg/kg	300		
		inhalation vapeur	ATE	3 mg/l		
		inhalation aérosol	ATE	0,5 mg/l		
111-76-2	2-butoxyéthanol; éther monobutylique d'éthylène glycol; butyl cellosolve	orale	ATE mg/kg	500		
		cutanée	ATE mg/kg	1100		
		inhalation vapeur	ATE	11 mg/l		
		inhalation aérosol	ATE	1,5 mg/l		
141-43-5	2-aminoéthanol; éthanolamine	orale	DL50 mg/kg	1720	Rat	Producteur
		cutanée	DL50 mg/kg	1018	Lapin	Producteur
		inhalation vapeur	ATE	11 mg/l		
		inhalation aérosol	ATE	1,5 mg/l		
108-10-1	4-méthylpentan-2-one; isobutylméthylcétone	inhalation vapeur	ATE	11 mg/l		
		inhalation aérosol	ATE	1,5 mg/l		

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction



Fiche de données de sécurité

Petra Oil Company

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Glass Cleaner

Date de révision: 10.06.2020

Page 9 de 13

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Risque présumé d'effets graves pour les organes. (méthanol)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques.

Nº CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
67-56-1	méthanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	15400	96 h Lepomis macrochirus (crapet arlequin)	Producteur	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	> 10000	48 h Daphnia magna	Producteur	

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

Nº CAS	Substance			Log Pow
67-56-1	méthanol			-0,77
141-43-5	2-aminoéthanol; éthanolamine			-1,91

FBC

Nº CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
67-56-1	méthanol	< 10	Leuciscus idus (aunée dorée)	Producteur

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Glass Cleaner

Date de révision: 10.06.2020

Page 10 de 13

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU: UN 1950
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: AÉROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2

14.4. Groupe d'emballage: -

Étiquettes: 2.2



Code de classement: 5A
 Dispositions spéciales: 190 327 344 625
 Quantité limitée (LQ): 1 L
 Quantité exceptée: E0
 Catégorie de transport: 3
 Code de restriction concernant les tunnels: E

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU: UN 1950
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: AÉROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2

14.4. Groupe d'emballage: -

Étiquettes: 2.2



Code de classement: 5A
 Dispositions spéciales: 190 327 344 625
 Quantité limitée (LQ): 1 L
 Quantité exceptée: E0

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN 1950
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: AEROSOLS

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Glass Cleaner

Date de révision: 10.06.2020

Page 11 de 13

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2.2

14.4. Groupe d'emballage: -

Étiquettes: 2.2



Marine pollutant:

no

Dispositions spéciales:

63, 190, 277, 327, 344, 381, 959

Quantité limitée (LQ):

1000 mL

Quantité exceptée:

E0

EmS:

F-D, S-U

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: UN 1950

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: AEROSOLS, NON-FLAMMABLE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2.2

14.4. Groupe d'emballage: -

Étiquettes: 2.2



Dispositions spéciales:

A98 A145 A167 A802

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

30 kg G

Passenger LQ:

Y203

Quantité exceptée:

E0

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 203

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 75 kg

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 203

IATA-Quantité maximale (cargo): 150 kg

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Glass Cleaner

Date de révision: 10.06.2020

Page 12 de 13

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 40: Gaz de pétrole liquéfiés adoucis; gaz de pétrole; éthanol; alcool éthylique; propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol; 4-méthylpentan-2-one; isobutylméthylcétone; méthanol

Inscription 69: méthanol

2010/75/UE (COV): < 10 %

Indications relatives à la directive N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

2012/18/UE (SEVESO III):

Information supplémentaire

À observer: Directive aérosol (75/324/CEE).Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Teneur en COV (OCOV): < 10 %

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

CAS: Chemical Abstracts Service

DNEL: Derived No Effect Level

DMEL: Derived Minimal Effect Level

PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

LL50: Lethal loading, 50%

EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate

NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic

vPvB: very persistent, very bioaccumulative

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container

VOC: Volatile Organic Compounds

SVHC: Substance of Very High Concern



Fiche de données de sécurité

Petra Oil Company

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Glass Cleaner

Date de révision: 10.06.2020

Page 13 de 13

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Aerosol 3; H229	Sur la base des données de contrôle
STOT SE 2; H371	Principe d'extrapolation "Aérosols"

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H371	Risque présumé d'effets graves pour les organes.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)